



CTMEN du 30 septembre 2020

Déclaration liminaire de la FSU

La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration éclatante du besoin accru de service public d'éducation. Depuis trop longtemps la FSU souligne que, quelles que soient leurs situations, les jeunes ont besoin de plus d'école, comme en témoigne l'accroissement récurrent des inégalités sociales et scolaires faute d'ambitions et de moyens suffisants depuis des années maintenant.

La rentrée scolaire dans le contexte épidémique que connaît le pays n'a pu se faire que par l'engagement professionnel et le sens aigu de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers, partout sur le territoire. Sa réussite, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques, est donc d'abord le fruit du travail des collègues en dépit des errements dans l'acheminement des moyens nécessaires aux garanties sanitaires.

Ces quelques constats, simples, connus de toutes de tous, devraient conduire le gouvernement à doter l'Éducation nationale de tous les moyens nécessaires à sa mission, dans toutes les dimensions de sa réalisation, de l'acte pédagogique lui-même, à l'accompagnement social et sanitaire des élèves ou aux conditions de la bonne organisation et gestion du système éducatif dans son ensemble.

Ce comité technique ministériel se tient le lendemain de la présentation à la presse du projet de loi de Finances pour 2021. Pour la FSU, force est de constater que, pour la prochaine rentrée encore, il tourne le dos aux principaux enjeux, depuis la nécessaire création d'emplois titulaires jusqu'à la revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les personnels.

Pour le second degré, les annonces budgétaires sonnent comme une nouvelle claque, après celles des années précédentes pour les personnels des lycées et collèges publics. La suppression annoncée de 1800 emplois souligne combien le ministère se moque totalement de l'augmentation des effectifs, pourtant évidemment constatés, prévus et annoncés, comme de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs par classe à court et moyen termes. Il est proprement indigne d'ajouter à l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail et une rentrée hors normes, un tel message de mépris. Depuis 2018, en trois ans, 7490 postes auront donc été supprimés dans le second degré public. Et comme si ceci ne suffisait pas, le Ministre sert à nouveau son pis-aller prétendant compenser ces suppressions d'emplois en obligeant les enseignant-es en place à travailler plus. Cette année, l'avalanche d'heures supplémentaires pour pallier le manque organisé de personnels dépasse l'entendement, car ce n'est pas moins que l'équivalent de 2500 postes qui seraient financés en heures supplémentaires. Quel mépris !

Cela augure mal des discussions sur la revalorisation promise depuis trois ans, régulièrement repoussée, à la promesse de financement un peu plus érodée à chaque fois. L'orientation budgétaire prise pour le second degré laisse entendre que les contreparties transformatrices du métier qui seraient exigées par le Ministre seraient donc labellisées « exténuer plus pour gagner plus ».

Le projet de Loi de Finances pour 2021 oublie également les créations d'emplois pourtant nécessaire pour conforter et renforcer toutes les fonctions supports, d'organisation et de gestion, et celles d'accompagnement social et de santé des élèves. L'insuffisance de moyens humains sur les fonctions administratives et techniques, dans les services sociaux et

de santé devient, dans le contexte, particulièrement critique pour notre ministère. Ne pas percevoir tous les signaux de grande fragilité que la situation fait apparaître ne relève pas de la cécité mais du déni d'une réalité pourtant régulièrement illustrée. Que penser par exemple de l'incapacité à organiser l'acheminement des masques (si possible de la bonne taille) dans tous les EPLE ? Ce n'est évidemment pas un problème d'incompétence des cadres ou de goût pour la désorganisation de telle ou telle direction académique ! C'est juste que les moyens en personnels sont tellement amputés depuis trop longtemps qu'il n'est plus possible d'assurer des tâches supplémentaires correctement, fussent-elles nécessaires. La FSU alerte solennellement que le seuil critique est atteint et probablement dépassé. Ça suffit !

Concernant le premier degré, présenté comme « la priorité constante », la FSU enregistre les créations de 2039 emplois d'enseignant-es. Elle souligne cependant que celles-ci restent insuffisantes. En effet, ils vont être entièrement absorbés par la mise en œuvre, ne serait-ce que partielle, des mesures annoncées : plafonnement à 24 élèves des classes de grande section, CP et CE1 ; dédoublements en grande section en éducation prioritaire ; maintien des classes en zones rurales, amélioration des décharges des directions d'écoles... Au quotidien, la majorité des collègues ne voient pas d'amélioration concrète de leurs conditions d'exercice du métier et ne bénéficieront toujours pas du soutien de RASED en nombre suffisant ou de l'apport des maîtres supplémentaires. Du reste, sur les 1250 postes supplémentaires annoncés par le Ministre l'an dernier, il n'a mis que 625 postes en regard au concours de recrutement. Bref, de l'intention à la réalité vécue, il y a parfois un hiatus qui se crée de la timidité de la mise en œuvre au regard des annonces de la communication politique.

Les mesures inscrites au PLF2021 engendreraient une pénibilité plus importante pour les personnels dans l'exercice de leurs métiers et dégraderaient les conditions d'apprentissage et d'accompagnement des élèves.

La FSU exige que, d'ici à l'adoption de la Loi de Finances pour 2021, le gouvernement révise sa copie, renonce aux suppressions d'emplois et engage un plan pluriannuel de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents. Cela passe aussi par un engagement à accroître l'attractivité des métiers de l'éducation, en commençant par revaloriser les carrières et les rémunérations de tous les personnels, par le dégel de la valeur du point d'indice, l'amélioration des taux de promotions, la requalification massive des emplois et la promotion de tous les personnels en situation de déqualification, l'augmentation des régimes indemnitaires aujourd'hui en décrochage par rapport à la moyenne interministérielle, préalable à leur intégration dans les échelonnements indiciaires des corps de fonctionnaires réalisant le service public d'éducation. La mise en œuvre d'un nouveau plan de titularisation pour résorber de la précarité, à la hauteur des enjeux cette fois, est aussi une nécessité.

Les moyens existent ! Le plan de relance présenté début septembre par le gouvernement, en s'égarant dans un nouvel avatar de la « politique de l'offre » qui affaiblit les budgets publics et sociaux pour des effets très mineurs pour le plus grand nombre, oublie d'investir significativement dans les infrastructures publiques, les services publics et de préserver et d'améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. Pour la FSU, c'est bien d'une toute autre approche budgétaire dont le pays a besoin !

La FSU, pour conclure cette déclaration, revient sur deux sujets récurrents depuis plusieurs CTMEN maintenant dont nous souhaitons vivement qu'ils ne deviennent pas des marronniers :

- La FSU vous demande à nouveau que la part variable de la prime ISOE soit maintenant mise en paiement le plus rapidement possible pour l'ensemble des enseignant-es assurant les fonctions de professeurs principaux de SEGPA. Celle-ci doit inclure, au regard des engagements pris, une rétroactivité au moins à compter de septembre 2019.
- La FSU exige que l'arrêté fixant les conditions de désignation des AESH référents et encadrant leurs missions, le décret instituant l'indemnité de mission spéciale et l'arrêté en fixant le montant (600 € annuel), présentés au CTM du 8 juillet soient maintenant publiés sans délai.